

AVIS SIMPLIFIE DE VENTE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de SENLIS,
Cité Judiciaire, Boulevard Pasteur, le :

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 A 11 HEURES

COMMUNE DE PONT SAINTE MAXENCE (60700), 18 rue René Firmin,

Les biens et droits immobiliers dépendent d'un ensemble immobilier cadastré Section BB numéro 181, d'une contenance totale de 0h 56a 78ca.

DESIGNATION :

- **LOT N°79** : au rez-de-chaussée, un APPARTEMENT comprenant pièce de séjour, cuisine, salle de douche, WC, deux chambres, dressing et balcon, et les 23/1000èmes des parties communes générales,
- **LOT N°76** : au sous-sol, une CAVE et les 1/1000èmes des parties communes générales,
- **LOT N°154** : au niveau 2 du bâtiment de parking, un GARAGE, et les 2/1000èmes des parties communes générales.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent ou comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier, tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

(LES LIEUX SONT OCCUPES)

MISE A PRIX: 40.000,00 Euros

Frais, droits et charges en sus.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS

Lieux où peuvent être consultées les conditions de vente :

- Au siège de la SCP FABIGNON, LARDON-GALEOTE, EVEN, KRAMER, REBOURCET, Avocats associés au Barreau de SENLIS, Tél : 03.44.55.53.72
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENLIS où le cahier des charges est déposé.

LA VISITE DES LIEUX EST FIXEE AU 9 SEPTEMBRE 2026 DE 14H30 A 16H30